



CONTRAT D'ADHESION AU RESEAU LOOPEAT

Du au

Entre les soussignées,

Table with 2 columns: La société LOOPEAT, SARL de l'ESS, au capital social de 1000€, Dont le siège social est situé 22 rue Enclos Fermaud - 34000 Montpellier, Immatriculée au RCS de Montpellier sous le SIRET n° 85309351600013, Représentée par sa gérante Mme Adeline LEFEBVRE, ci-après dénommée « la Société », and La société..... Dont le siège social est situé..... Immatriculée sous le SIRET n°..... Représentée par son représentant légal en exercice..... ci-après dénommée « le Restaurant »,

Ensemble ci-après désignées "les Parties", il est convenu ce qui suit.

La Société exploite un concept inédit de plateforme qui récompense les consommateurs qui viennent chez le Restaurant avec leur propre lunchbox réutilisable. Le Restaurant devient partenaire LoopEat et est mis en avant sur la plateforme LoopEat. Le Restaurant donne le droit à la Société d'utiliser des informations sur son entreprise tels que les données publiques disponibles sur le web (Google Maps, avis Google, site internet, réseaux sociaux).

Le Restaurant s'engage à :

- Valider par une action simple sur le téléphone du client chaque réutilisation de lunchbox.
- Accorder la réduction suivante au consommateur au bout de 10 réutilisations dans le réseau LoopEat :
- Payer à la Société cts à chaque réutilisation (puis cts à partir de 100 remplissages par mois et cts au delà de 200 remplissages par mois). Une facture mensuelle est envoyée au Restaurant à l'adresse mail suivante : n° de téléphone :
Le Restaurant est automatiquement prélevé du montant chaque mois.
- Payer une adhésion annuelle de 12€ HT pour faire parti du réseau LoopEat. Le montant de l'adhésion sera ajouté sur la première facture mensuelle.

Description des caractéristiques des lunchboxes acceptées et du contenu servi :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

En deux exemplaires, à Montpellier, le

Pour le Restaurant,
Nom du Signataire :

Pour la Société,
Mme Adeline LEFEBVRE